



DALENYS ELIGIBLE AU PEA PME

Bruxelles, le 18 avril 2016 à 17h35

Information règlementée

Dalenys (ISIN BE0946620946 -- Mnemo NYS) confirme pour les 12 prochains mois son éligibilité au dispositif PEA-PME.

Société de droit belge, avec en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 70 M€, un effectif Groupe d'environ 200 collaborateurs et un total de bilan de 102 M€, Dalenys respecte les critères d'éligibilité définis par le décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014.

Les actions Dalenys peuvent donc continuer à être intégrées dans des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA, à savoir une exonération d'impôts au bout de cinq ans sur les gains (plus-values et dividendes) réalisés. Les gains restent soumis aux prélèvements sociaux.

Retrouvez le communiqué sur le site de Dalenys :

<https://www.dalenys.com/fr/actualites/2016-04-18-Dalenys-PEAPME.html>

A propos de Dalenys

Créé en 2002 par Jean-Baptiste Descroix-Vernier, Dalenys (ex-Rentabiliweb) propose aux commerçants une solution de paiement par carte bancaire, en ligne et en point de vente, intégrant des outils marketing et télécom pour augmenter leurs revenus. Constitué de plus de 200 collaborateurs en France et à l'étranger, côté en bourse sur Euronext Bruxelles et Paris (compartiment C), l'entreprise applique rigoureusement les dix principes établis par l'ONU en tant qu'adhérent au Pacte Mondial et est éligible aux FCPI et aux PEA-PME.



EURONEXT

Relations Investisseurs

CALYPTUS

Mathieu Calleux

mathieu.calleux@calyptus.net

+33 1 53 65 37 91

Corporate Communications

IMAGE SEPT

Anne Auchatraire

aauchatraire@image7.fr

Simon Zaks

szaks@image7.fr

+33 1 53 70 74 70